

Enfer de l'orientation : Enseignement/Thèse/CRFPA...

Par Nunya, le 27/09/2007 à 22:27

Bonjour à tous le forum Juristudiant !

Le sujet sur l'orientation en enseignement étant déjà posé à plusieurs reprises, je vais tenter de ne pas faire doublon. Seulement voilà, avec la pression parentale, universitaire et même personnelle, les questions s'embrouillent rapidement et s'entassent, pour fournir un lot assez conséquent de délires fantasmagoriques sans fins. Espérant trouver de l'aide sur des forums juridiques, et au vu de l'agréabilité de celui-ci, me voilà donc ici, à vous ennuyer, en espérant (encore) pouvoir en tirer quelques réponses substantielles. Pour faciliter mes embrouilles (?), j'ai essayé de classer mes questions, en espérant être dans la bonne section, en espérant ne pas faire trop doublon, et en espérant ne pas trop bouleverser le forum (??).

Merci de votre aide, précieuse en ces temps de souffrance intellectuelle !

[b:2u0j5f7d]CRFPA et Doctorat :[/b:2u0j5f7d] Tout d'abord, je tenais à savoir s'il était possible, intellectuellement, d'être intégré au CRFPA (une fois l'examen d'entrée réussi) durant la première année de doctorat ?

Y'a-t-il de nombreux précédents, s'agit-il de mission impossible, faut-il avoir un crâne d'acier, ou avoir glané des mentions "super méga bien" (Félicitations de Alain Delon) depuis des années ?

Ensuite, supposons que l'étudiant lambda (celui qui bave partout, le plus souvent) réussisse son examen d'entrée au CRFPA (Ca peut arriver). Quand est-il possible de travailler sa thèse ? As-t-on assez de temps, ou doit-on partir dans l'idée qu'il faudra s'habituer à un rythme d'heures de sommeil binaire (0 ou 1 heure).

Avez vous des conseils à mettre en pratique dès maintenant pour maximiser les chances de réussite ?

[b:2u0j5f7d]Etudes de Doctorat :[/b:2u0j5f7d] Comment se déroulent à proprement dite les études de doctorat ? Y'a-t-il un concours à la fin de chaque année ? Combien de temps durent-elles/peuvent-elles durer ? Comment passe-t-on dans l'année supérieure ? Y'a-t-il des cours à proprement parler ? Peut-on espérer avoir une vie sociale à coté ?

Comment s'organise une thèse, comment en trouve-t-on le sujet, le nombre de pages en moyenne ?

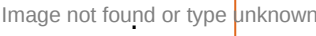
[b:2u0j5f7d]Maître de conférence et professeur des universités :[/b:2u0j5f7d] Faut-il être un monstre talentueux à 5 bras pour espérer toucher à l'enseignement (Ici, pour ma part, en Droit public) ? Quel serait le salaire moyen d'un maître de conférence ? Le volume horaire globale (recherche incluse) ? volume horaire par type de travail fourni ? Outre le salaire, quelle est l'intérêt de passer le concours pour devenir professeur des universités ?

[b:2u0j5f7d]Je suis seul, et pauvre :[/b:2u0j5f7d] Quelles sont les moyens de financer ses

études, en restant globalement dans le cadre juridique et en dehors des bourses, en M1, M2, et doctorat ?

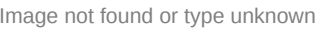
Encore un grand merci pour une possible aide !

:)

Edit : J'ai bien galéré comme il faut pour m'inscrire sur le forum, j'y suis, j'y reste 

Par **mathou**, le **27/09/2007** à **23:16**

[quote="citation qui fait plaisir":3cnrs09g]Le sujet sur l'orientation en enseignement étant déjà posé à plusieurs reprises, je vais tenter de ne pas faire doublon[/quote:3cnrs09g]
J'ai bien aimé le début.  un membre qui cherche si son sujet a été traité avant de poster, ça

ne se voit pas souvent 

Concernant tes questions, je ne peux pas y répondre personnellement, mais je vais cafter des noms de membres qui pourraient t'aider ou qui répondront d'eux-mêmes : Nicomando pour la thèse, Talion et Jeeecy pour le CRFPA, et ptouhari pour l'enseignement.

Talion et pthouari ne passent pas souvent car ils sont chargés de TD, tu peux peut-être essayer de les contacter en MP en leur demandant gentiment des informations.

Sinon, tu peux poster tes questions sur le CRFPA à Jeeecy dans le sujet " INTERVIEW : un élève avocat répond à vos questions ".

Par **nicomando**, le **28/09/2007** à **10:59**

Mathou cafteuse

Salut Nunya je comprends tout a fait toutes les questions que tu te poses même si tu as encore le temps moi je me les suis posées tout cet été.

Je viens de finir mon M2 de droit international public et après de multiples questions je viens de m'inscrire pour ma première année de Doctorat je vais donc t'en parler un peu.

Pour ta première question le CRFPA se passe avant la thèse il faut avoir au minimum une maîtrise de droit pour passer le concours.

Bon revenons à la thèse ou plutôt le doctorat, selon la nouvelle réglementation européenne LMD normalement un doctorat se fait en trois ans, mais comme tu le sais en droit il y a un principe et des exception et bien pour le doctorat c'est pareil. Un doctorat de droit se déroule en moyenne en 5 ans.

Alors je te rassures après ton M2 c'est pas comme si tu repartais pour 5 ans de fac à proprement parler, tu n'as pas de cours et absolument pas de partiels, tu passes d'une année

à l'autre par simple inscription.

Tu as toute la vie sociale que tu veux sauf qu'il ne faut pas oublier que tu as un thèse à pondre avec un nombre de pages non défini mais conséquent et que ce n'est pas comme un mémoire. Il faudra donc bosser à fond sur la thèse (tout en sachant que tu as 5 ans). Pour financer ta thèse tu as plusieurs types de bourses qui existent notamment les allocations de l'Etat pour l'obtenir il faut que tu sorte major de ta promo.

Après renseigne toi selon ton sujet tu peux avoir des entreprises qui te finance pour que tu fasse une thèse sur leur recherches actuelles.

Tu as aussi la solution du boulot en parallèle (mon option pour la première année) mais il ne faut pas que ça te prenne beaucoup de temps car tu verra mine de rien les recherches ça prend du temps.

Voilà j'espère que cela va te faire avancer dans ta réflexion, si tu as des questions concernant le doctorat n'hésites pas.

Par **Talion**, le **19/10/2007 à 12:19**

Pour ce qui est des questions, je passe le CRFPA cette année (j'ai réussi les écrits déjà, et attaque les oraux la semaine prochaine), j'ai été trois ans chargé de td (à assas et à versailles) et j'ai fini ma troisième année de thèse (mise de côté pour le CRFPA il est vrai),

dont je peux aussi apporter mon aide 

Par **Nunya**, le **13/06/2008 à 20:25**

Quoi, non, quel remontage de topic absolu.

Je profite de cette interlude [i:2np5q8pk]topicale[/i:2np5q8pk] pour profiter de la présence de Talion et de nicomando, pour poursuivre ce sujet relatif aux études doctorales, tout en prenant compte, une nouvelle fois, d'éviter le doublon avec des posts quasi-similaires.

Quelques grandes questions me turlupinent, puisque désormais je suis parti sur un Master I. Je souhaitais donc savoir, quelques petits points importants.

1°) Comment marche "la sélection" d'un directeur de thèse ? Qui faut-il choisir, pourquoi, comment, être ou ne pas être ?

2°) Grosse question, est-il possible de s'inscrire dans une école doctorale, en dehors de son secteur d'habitation. Autrement dit, puis-je habiter au Havre, et demander d'accéder à l'école doctorale de Toulouse. Si c'est possible, combien de fois doit-on voir son directeur de thèse, se rendre sur place, ou autre ?

Merci d'avance pour vos réponses, qui appelleront surement à des millions d'autres questions, toutes plus passionnantes les unes que les autres.